

## COMPTE-RENDU de la réunion du jeudi 12 avril 2018 – 18 h :

**Présents : JL GOUDIER – P DEVARISSIAS - P BLANCHER – JL SAGE – F BREUIL– F BONNAUD - L DE MARCHI – E MAZABRAUD – F ROUSSEAU**

**Excusé : M.Charbonel (pouvoir donné à Jean-Louis Sage)**

**Absent :**

**Secrétaire de séance : L De Marchi**

**1 –** Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du samedi 31 mars 2018.

**2 –** Intervention de Mr Picot J.J – trésorier qui présente la situation financière de la commune.

**3 –** Adoption à l'unanimité du Compte Administratif du budget de la commune

### **Pour mémoire :**

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	34 672.34 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	125 601.95 €

### **Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2017**

Solde d'exécution de l'exercice	-127 533.05 €
Solde d'exécution cumulé	-1 931.10 €

### **Restes à réaliser au 31/12/2017**

Dépenses d'investissement	164 000.00 €
Recettes d'investissement	135 000.00 €
SOLDE	-29 000.00 €

### **Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2017**

Rappel solde d'exécution cumulé	-1 931.10 €
Rappel solde Restes à Réaliser	-29 000.00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	
BESOIN DE FINANCEMENT à couvrir en priorité	30 931.10 €

### **Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	63 329.90 €
Résultat antérieur	34 672.34 €
TOTAL A AFFECTER	98 002.24 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

### **AFFECTATION :**

1) Couverture du besoin de financement – section investissement (1068)	30 931.10 €
2) Affectation complémentaire en « Réserve » (1068)	0.00 €

**AFFECTATION (crédit compte 1068)** 30 931.10 €

**Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2018 ligne 002** 67 071.14 €

**TOTAL** 98 002.24 €

## Adoption à l'unanimité du Compte Administratif du budget assainissement

### **Pour mémoire :**

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	7 794.87 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	27 209.00 €

### **Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2017**

Solde d'exécution de l'exercice	1 652.55 €
Solde d'exécution cumulé	28 861,55 €

### **Restes à réaliser au 31/12/2017**

Dépenses d'investissement	10 000.00 €
Recettes d'investissement	10 000.00 €
SOLDE	0.00 €

### **Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2017**

Rappel solde d'exécution cumulé	28 861.55 €
Rappel solde Restes à Réaliser	0.00 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL 28 861.55 €

### **Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	-528.67 €
Résultat antérieur	7 794.87 €
TOTAL A AFFECTER	7 266.20 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

### **AFFECTATION**

**Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2018 ligne 002 7 266.20 €**

**4 – Adoption à l'unanimité des résultats 2017 commune et assainissement avec report de l'excédent.**

**5 – Présentation et vote des budgets commune et assainissement – vote à l'unanimité**

Commune :	Fonctionnement	Dépenses	476 482 €
		Recettes	476 482 €
	Investissement	Dépenses	463 282 €
		Recettes	463 282 €
Assainissement :	Fonctionnement	Dépenses	13 354 €
		Recettes	13 354 €
	Investissement	Dépenses	47 353 €
		Recettes	47 353 €

**6 – Attribution des subventions aux associations**

Croix Rouge	85 €	3 <sup>ième</sup> Age	120 €
Jeunes Agriculteurs	100 €	Comité des Fêtes	2 400 €
GVA Féminin	100 €	Les 3 Crayons Bleus	100 €
FNATH	30 €	ARCHEA	100 €
Ligoure Pêche	150 €	De l'œuf à la poule	100 €
AEPAPE	30 €		
ACCA	150 €	<b>TOTAL :</b>	<b>3 465 €</b>

**7** – Décision de contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Ecureuil.

**8** – Délibération instaurant une taxe funéraire pour le jardin du souvenir d'un montant de 30 €.

**9** – Mr le maire fait part au conseil municipal du devis établi par la société Tunzini concernant des travaux supplémentaires sur le lot 9 Chauffage-Ventilation – travaux salle activités salle des fêtes pour un montant de 6 438.00 € H.T

Il demande au conseil de délibérer.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de la sté Tunzini et charge le maire de signer l'avenant correspondant.

**10** – Affaire en cours : panneaux STOP sur la 118 A – décision du Département à venir  
Virage de Plaud : en attente de réponse du propriétaire quant à la cession de terrain.

**11 – Divers :**

- Délibération : signature convention avec SPA – à l'unanimité
- Vente des anciennes chaises pour un montant de 100€ à l'école folklorique du Mont-Gargant  
à l'unanimité
- Evocation des résultats d'analyses sur les captages d'eau Chamessouze et Laspougeas

Fin de la séance 20h15